

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Actif depuis plus de 35 ans et explorant avec succès l'environnement naturel, Corporation Aurifère Vior inc. (« **Corporation Aurifère Vior** » ou la « **Société** ») est pleinement conscient de la fragilité et de l'importance de la préservation de ces environnements. Les activités d'exploration et d'exploitation minière ont diverses empreintes et impacts sociaux et environnementaux. Vior vise à atténuer l'empreinte globale de toute activité d'exploration en adoptant une approche prudente et réfléchie. Elle cherche également à travailler en étroite collaboration avec les communautés locales afin d'aider à aligner leurs objectifs et leurs avantages mutuels. À cet égard et afin d'assurer la continuité de sa gouvernance à long terme.

Corporation Aurifère Vior a adopté une Politique de développement durable qui reflète la vision de la Société en la matière. Cette politique s'inspire des pratiques de longue date de la Société et du cadre e3 Plus développé par l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs, qui vise à fournir aux sociétés d'exploration les outils et les connaissances nécessaires pour appliquer les meilleures pratiques en matière de responsabilité sociale, de gestion environnementale, d'engagement communautaire et de santé et sécurité. Corporation Aurifère Vior applique ces principes en suivant les lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise et le code d'éthique de la Société dans toutes ses activités quotidiennes, et encourage ses fournisseurs et consultants à faire de même.

GOVERNANCE ET GESTION RESPONSABLE

La gouvernance responsable englobe toutes les activités de la Société. Elle repose sur le respect des lois et réglementations, l'intégrité, la transparence, la responsabilité, la coopération et l'amélioration continue.

Tous les membres de la direction et les employés, à tous les niveaux, adhèrent au code d'éthique de la Société, sont conscients de leurs responsabilités environnementales et sociales et s'efforcent d'améliorer continuellement leurs pratiques de travail. Tous les projets sont planifiés et gérés dans une optique de développement durable, afin de minimiser leur impact sur l'environnement et les communautés locales.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

La Société respecte toutes les lois et réglementations relatives à la santé et à la sécurité dans toutes ses activités d'exploration, et applique les meilleures pratiques pour garantir la santé et la sécurité de ses employés et des populations locales. Son objectif est d'offrir à ses employés un lieu de travail sain et sûr, en mettant l'accent sur la prévention.

DIALOGUE ET COMMUNICATION

L'exploitation du territoire est essentielle et la coexistence avec les autres utilisateurs doit reposer sur un dialogue et une communication proactifs, ouverts et transparents. Corporation Aurifère Vior s'efforce d'établir un dialogue constructif et interagit de bonne foi avec les autorités locales, les communautés autochtones, les agences gouvernementales, les parties prenantes et les autres utilisateurs du territoire.

ENVIRONNEMENT

La Société respecte toutes les lois et réglementations relatives à la protection de l'environnement dans toutes ses activités d'exploration. Corporation Aurifère Vior s'efforce de minimiser son empreinte environnementale et promeut les meilleures pratiques environnementales partout où elle opère.

DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL

La Société vise à générer des bénéfices au niveau local et à contribuer au développement local dans la mesure du possible, en établissant des partenariats constructifs qui s'avéreront bénéfiques pour toutes les parties concernées et conformes à la vision de la plupart des communautés.021-03-0

CONDUITE ÉTHIQUE

Corporation Aurifère Vior utilise et applique des procédures de gestion qui favorisent l'honnêteté, l'intégrité, la transparence et la responsabilité. La Société mène toutes ses activités et tous ses échanges de manière éthique et ne tolère ni ne s'associe à aucun comportement contraire à l'éthique.

DROITS DE LA PERSONNE

Corporation Aurifère Vior veille au respect des droits fondamentaux dans toutes ses activités, pour l'ensemble de ses employés, fournisseurs, consultants et populations locales. Tous les membres de la direction et les employés sont conscients de leurs responsabilités à cet égard, et les fournisseurs et consultants sont également encouragés à suivre la politique de la Société.

GESTION DES RISQUES

Corporation Aurifère Vior évalue avec diligence les risques et les défis liés à chaque projet d'exploration. Cela implique une planification minutieuse des activités d'exploration, en accordant une attention particulière au cadre juridique et



réglementaire applicable et aux impacts potentiels sur les populations locales et l'environnement, tout en garantissant la santé et la sécurité de ses travailleurs.

Cette Politique a été approuvée par le Conseil d’administration le 13 août 2025 et amendée le 18 mars 2026.